

## **Postulat: “Encourager la mobilité électrique par l'introduction de bornes de recharge publiques”**

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Cher(e)s collègues Conseillers Communaux

Crans, le 26 février 2025

### **Contexte et justification**

Face aux enjeux environnementaux actuels, les véhicules électriques sont l'une des mesures permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer la dépendance aux énergies fossiles, en ligne avec la loi sur la transition énergétique votée par le peuple suisse en 2017. Les communes doivent jouer un rôle déterminant dans l'encouragement de cette transition en facilitant l'accès aux infrastructures de recharge nécessaires pour la population. Fin 2023, près de 30 % des nouvelles immatriculations suisses concernaient des véhicules électriques. Selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), cette part atteindra les 50 % ces prochaines années. 2035, c'est l'année à laquelle la vente de véhicules thermiques neufs sera interdite dans l'Union européenne et en Suisse. En 2035, Swiss eMobility prévoit qu'un véhicule sur deux en circulation soit rechargeable, soit près de 3 millions. Malgré une accélération indéniable de la mobilité électrique, un obstacle de taille subsiste: l'accès à la recharge.

S'il est relativement aisé, mais au demeurant coûteux, pour un propriétaire d'installer une borne de recharge à domicile, ce n'est pas le cas des locataires. Par ailleurs, on peut se poser la question de la nécessité de bornes individuelles somme toute assez peu utilisées, pour des véhicules électriques plus petits, utilisés pour de courts trajets quotidiens. De tels véhicules, plus abordables, sont encore rares aujourd'hui mais amenés à se démocratiser, si l'on en croit les articles récents et annonces par les fabricants (par exemple: article 20 minutes du 20 février 2025).

Finalement, il pourrait être intéressant d'évaluer la possibilité de proposer un coût de l'électricité différencié, par exemple en proposant l'énergie au prix coutant aux habitants de Crans, alors qu'elle serait facturée avec une marge aux visiteurs.





## Objet du postulat

Nous, sous-signés, demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité d'introduire des bornes de recharge pour véhicules électriques dans notre commune et de proposer un plan pour leur mise en place. Cette étude devra notamment porter sur :

- L'identification des emplacements stratégiques pour l'installation des bornes de recharge (par exemple, le chemin des sports, les parkings du port).
- Les coûts estimés liés à l'achat, l'installation et la maintenance des bornes de recharge.
- Les sources potentielles de financement, y compris les subventions cantonales ou fédérales (<https://www.vd.ch/environnement/energie/mobilite-electrique>), ainsi que les partenariats publics-privés.
- L'inscription de la démarche dans le Plan Energie et Climat (PECC).
- Les types de bornes de recharge à privilégier (recharge rapide, recharge standard, etc.).
- Les retours d'expérience d'autres communes, de plus en plus nombreuses, ayant déjà mis en place ce type d'infrastructure.

## Conclusion

Par ce postulat, nous souhaitons inciter la Municipalité à prendre les mesures nécessaires pour favoriser le développement de la mobilité électrique dans notre commune, en adéquation avec les objectifs de durabilité et de protection de l'environnement. Nous espérons que cette étude permettra de poser les bases d'une politique communale en faveur des véhicules électriques et de contribuer ainsi à une meilleure qualité de vie pour nos concitoyens, et qu'elle débouchera sur une mise en oeuvre rapide.

Nous remercions la Municipalité pour l'attention portée à cette demande et restons à disposition pour toute collaboration nécessaire à la réalisation de cette étude.

## Signataires

- Lars KERMODE

- Karine BEIRNAERT

- Cédric AESCHLIMANN

- Jean-Marc FILLISTORF



